

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre du Brevet Professionnel Forme et Force du CESA
(BPJEPS AGFF mentions C et D)

Le CESA est une école de formation habilitée par la DRJS Ile de France
(7 organismes habilités en IDF : UCPA, IMF, GTF, CRIFO, CREPS, IPMS, CESA)



La formation BP se déroule de Mai 2011 à Avril 2012

La préformation se déroule de janvier à avril 2011

Cette formation se déroule sous le principe de l'alternance :

- à l'école les mercredis et les jeudis
- en club les lundis, mardis et vendredis

Chaque semaine, le stagiaire effectue 20 heures en club et 15 heures en centre de formation

Lors des semaines de vacances scolaires, le stagiaire effectue 35 heures en club
soit 9 semaines à 35 heures en club pour la formation BP

Dans le cadre du contrat pro, le stagiaire peut exercer les activités suivantes :

- animation de cours collectifs
- animation du plateau de musculation
- participation au fonctionnement de la structure

En club, le stagiaire est accompagné par un tuteur (éducateur sportif), pour des actions de formation.

La formation du stagiaire est prise en charge par l'organisme collecteur (OPCA)

Le stagiaire et l'entreprise ne financent pas la formation.

C'est l'OPCA (AFDAS, AGEFOS, UNIFORMATION, OPCAM...) auquel l'entreprise cotise pour la formation professionnelle,
qui finance la formation après le montage du dossier de prise en charge par l'organisme de formation.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES :

Le stagiaire en contrat de professionnalisation reste financièrement très intéressant par rapport au coût d'un éducateur diplômé.
exemples

Coût global d'un éducateur sportif diplômé		
Exemples de taux horaire bruts	Nombre d'heures par semaine	Coût global pour l'entreprise
15	22.5	1461 €
20	22.5	1948 €
25	22.5	2435 €

Coût d'un stagiaire en contrat pro pour l'entreprise					
Profil	Nombres d'heures par semaine	% SMIC	Prime à la fonction tutorale	Prime Plan Jeunes	Coût global pour l'entreprise après déductions
-21	22.5	55%	-230	-167	373.55 €
-21 BAC	22.5	65%	-230	-167	490.25 €
-26	22.5	70%	-230	-167	558.5 €
-26 BAC	22.5	80%	-230	-83	779 €
+26	22.5	100%	-230	-83	1052 €

temps de travail en entreprise du stagiaire :

semaine type : 20h

semaine vacances scolaires : 35h

moyenne sur l'année : 22h30

** prime à la fonction tutorale de 230€ financée par l'OPCA chaque semestre, sur facture de l'employeur

*** prime annuelle de 2000€ dans le cadre du plan jeunes

**** prime annuelle de 1000€